



Séminaire de co-construction Égalité et aménagement des territoires

19 mai 2017, Châlons-en-Champagne

Accueil

Benoist Apparou

Député - Maire de Châlons-en-Champagne

Les temps du séminaire

10h00 - Le SRADDET, c'est quoi, pourquoi et comment ?
Qu'entend-on par « égalité des territoires » ?

10h30 - Eclairages sur l'aménagement des territoires en Grand Est

11h45 - Premier temps d'ateliers

12h45 - Pause déjeuner

14h00 - Second temps d'ateliers

15h00 - Plénière de restitution et conclusion du séminaire

Le SRADDET, c'est quoi, pourquoi et comment ?



Martine Lizola

Présidente de la commission aménagement des territoires de la Région Grand Est

Co-présidente du Comité de Pilotage SRADDET

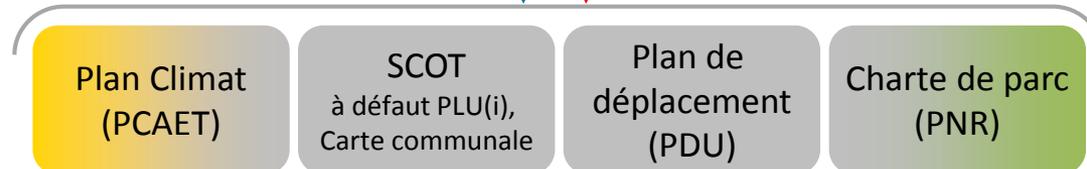
Le SRADET c'est quoi ?

Une obligation pour les Régions...
... l'occasion de « faire Région »

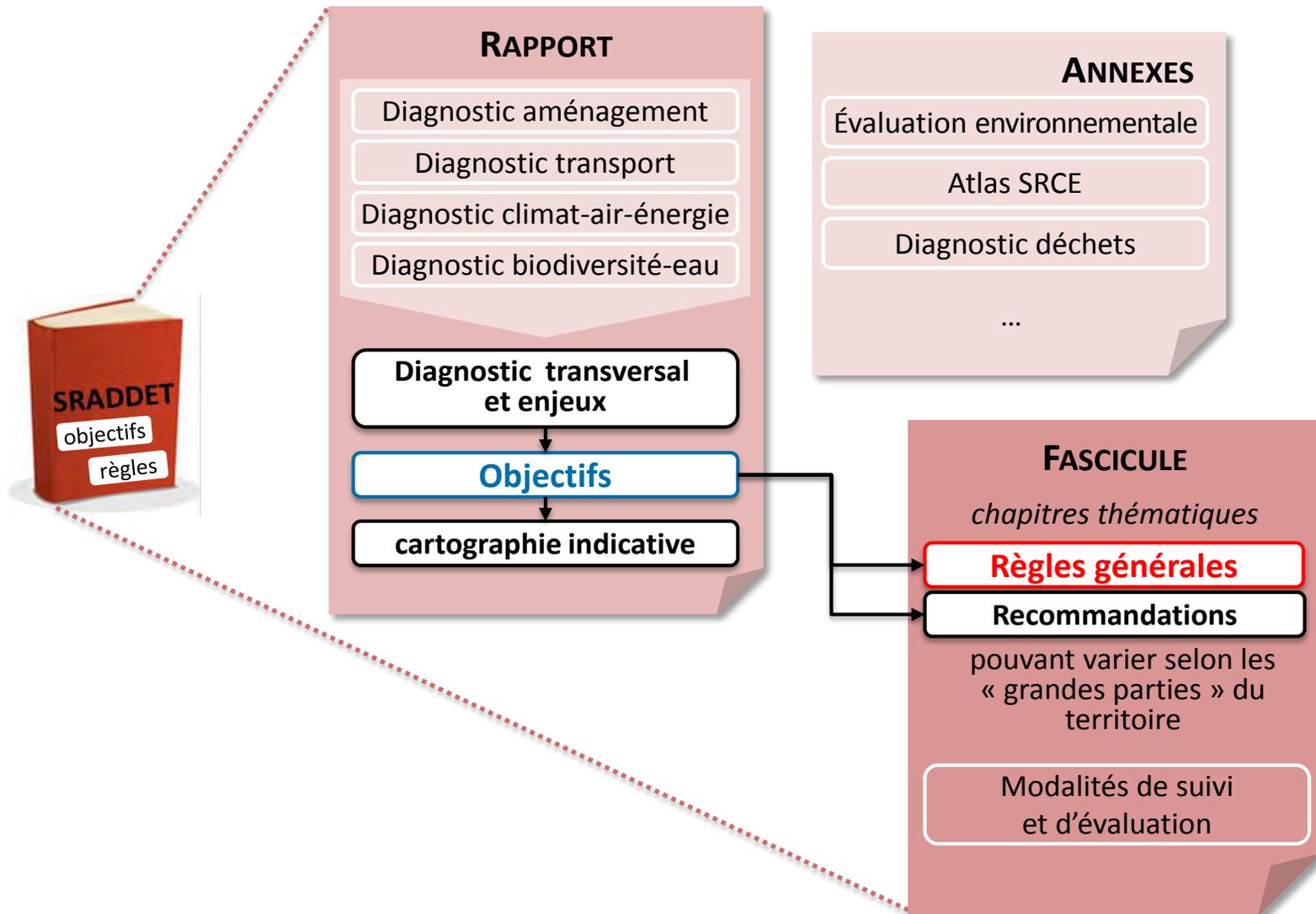
Réussir le **dialogue** Région-territoire
Renforcer l'**attractivité** du Grand Est via
l'aménagement, le développement
durable et équilibré des territoires



Une vision **partagée**
où chacun trouve sa place



Concrètement : composition du SRADDET



Le SRADET : changement d'échelle et logique de subsidiarité

A titre d'exemple :

SRADDET a minima	SRADDET ambitieux	le SRADET ne fera pas
---------------------	----------------------	--------------------------

Aménagement

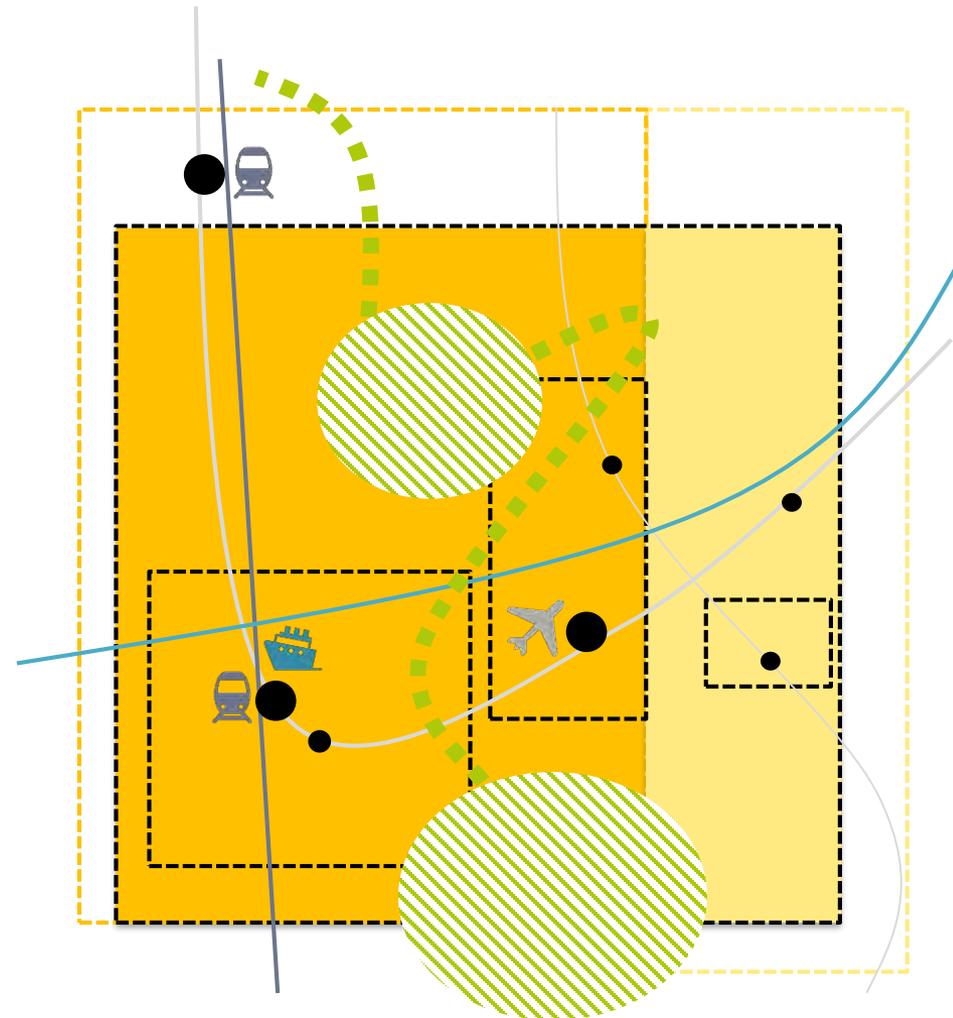
Encadrement à l'échelle macro territoire	Règles et recommandations logique de subsidiarité	Planification de l'occupation du sol
--	---	--------------------------------------

Transport

Identification d'itinéraires, d'équipements d'intérêt régional	Priorisation des projets d'infrastructure	Plan de financement Organisation du transport d'une agglomération
--	---	--

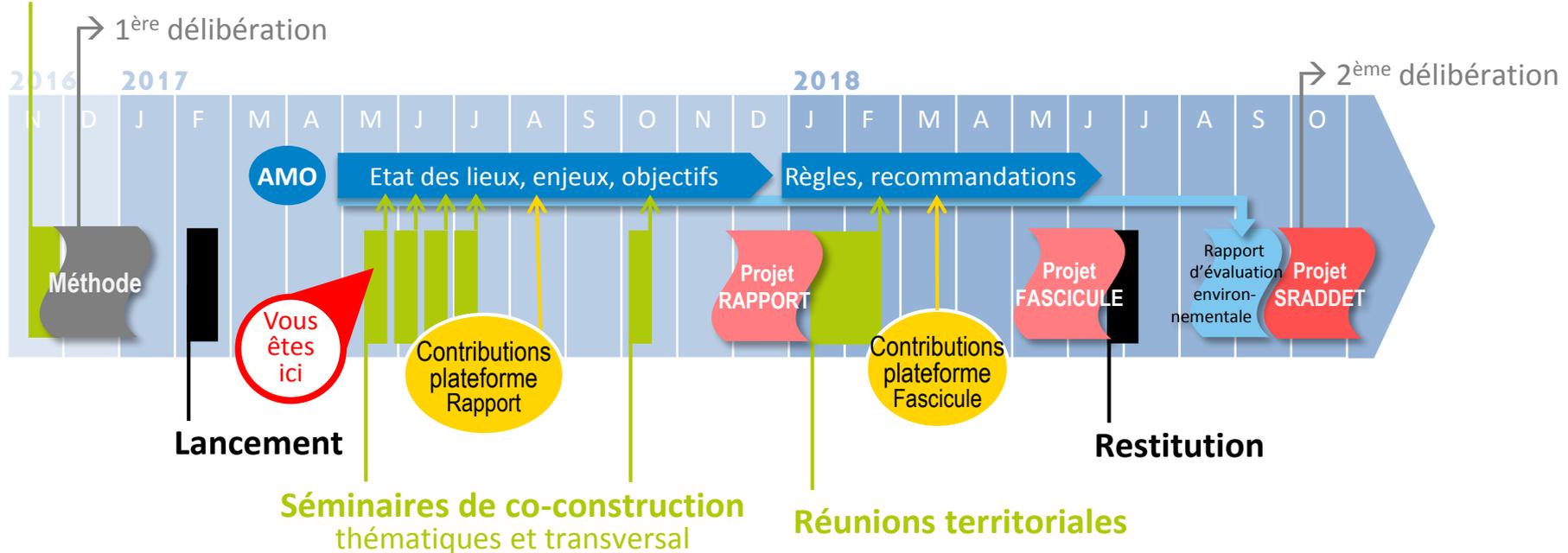
Environnement

Objectifs nationaux déclinés Enjeux régionaux partagés	Règles négociées, recommandations	Programmation de rénovations énergétiques Tracé local de la trame verte et bleue
---	-----------------------------------	---



Le début d'une co-construction resserrée

CTAP sur les modalités d'élaboration



**Qu'entend-on par « égalité
des territoires » ?**



Franck Leroy

Vice-président de la Région Grand Est en charge de la solidarité territoriale,
la qualité de vie et la transition énergétique

Co-président du Comité de Pilotage SRADDET

La notion d'égalité des territoires

rural **solidarité**
contraintes géographiques **richesse** **urbain**
territoires **qualité de vie** **citoyens** **mobilités**
égalité des chances **Cohésion sociale**
accès aux services élémentaires **dynamiques locales**
désertification médicale
attractivité **pauvreté** **zones urbaines sensibles**
fracture numérique **accès à l'emploi**

Comment y parvenir ?

- **Identifier et anticiper** les inégalités et s'interroger sur leurs **niveaux d'acceptabilité**
- Meilleur accès aux **droits élémentaires** (éducation, logement, mobilité, santé...)
- Meilleur **accès aux services** (services publics, commerces de proximité, culture...)
- Développement des **nouvelles technologies** (numérique)
- Solidarité **financière** (concentration des moyens sur les territoires les plus en difficulté)
- Nouvelle forme de **relation avec les collectivités locales**

Donner à chaque territoire les moyens de son développement

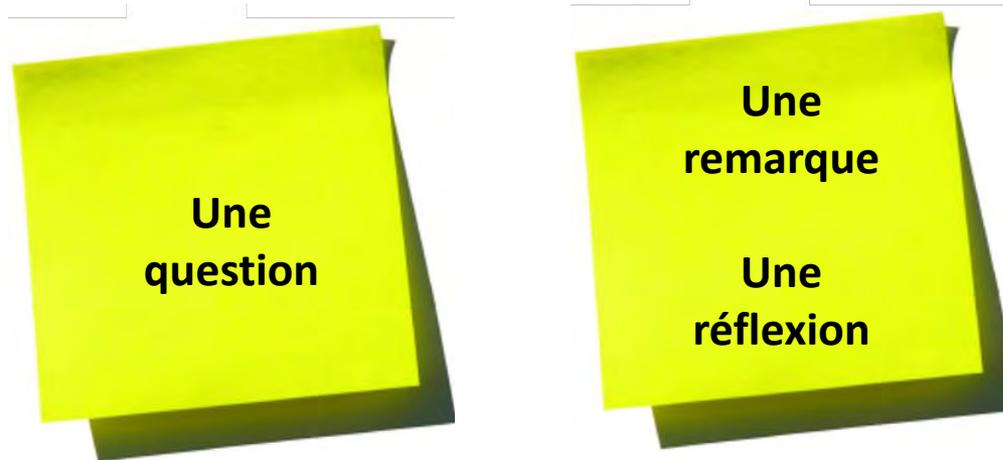
- Détecter les potentiels, les talents des habitants
- Mettre en valeur les ressources locales et savoir faire
- Adopter une stratégie de revitalisation durable de chaque territoire



Questions / réponses

Pour vous exprimer ...

Inscrivez sur un post-it ce qui est selon vous :



Toutes les idées seront partagées et vous obtiendrez des réponses à vos questions dans le cadre du compte-rendu du séminaire

Eclairages sur l'aménagement des territoires en Grand Est

Les dynamiques socio-économiques du Grand Est dans son environnement régional et transfrontalier

Stéphanie Bailo

Chef de projet SRADDET

Pour Joël CREUSAT, Directeur régional de l'Insee du Grand Est

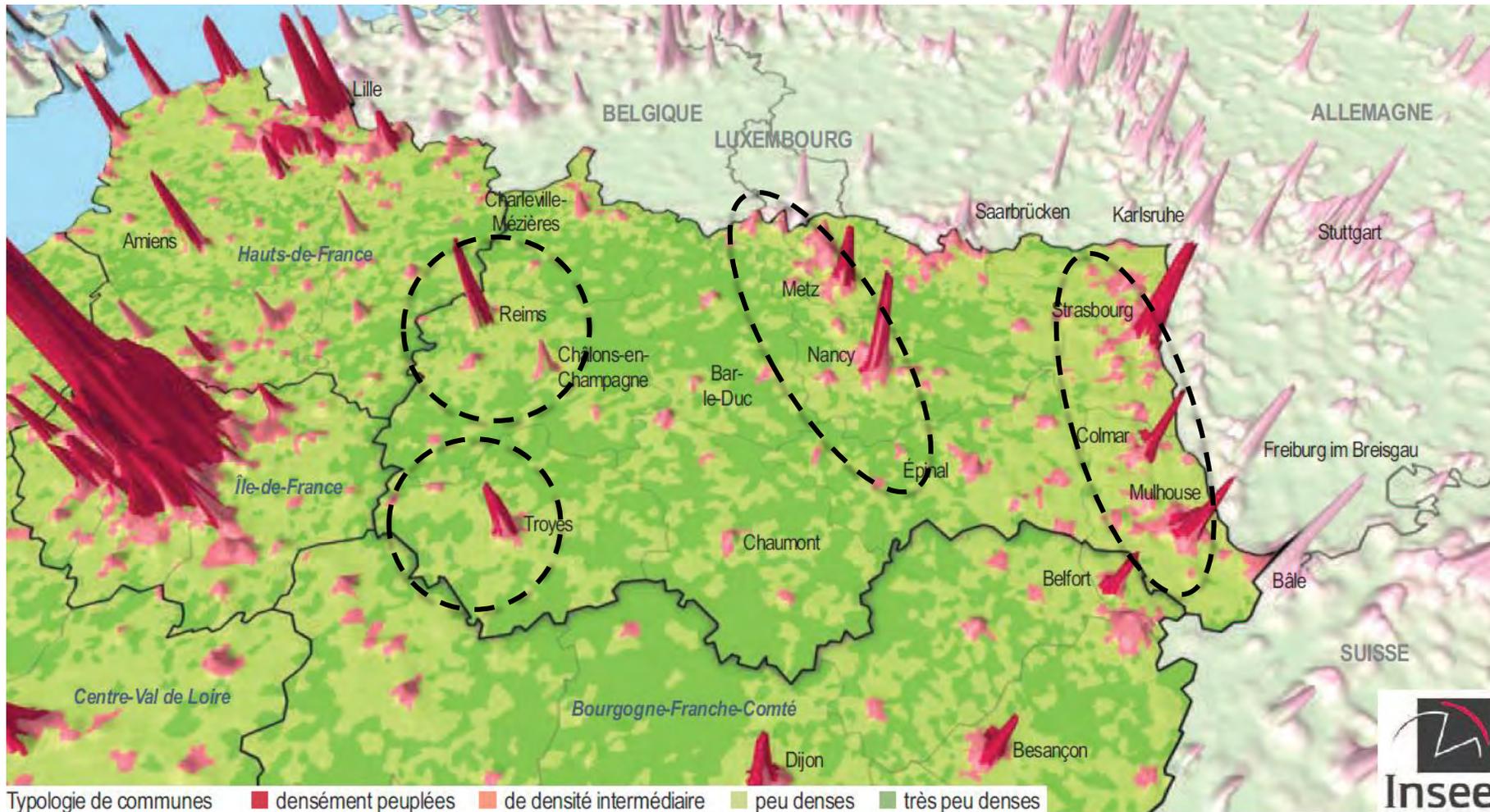


Une armature urbaine multipolaire

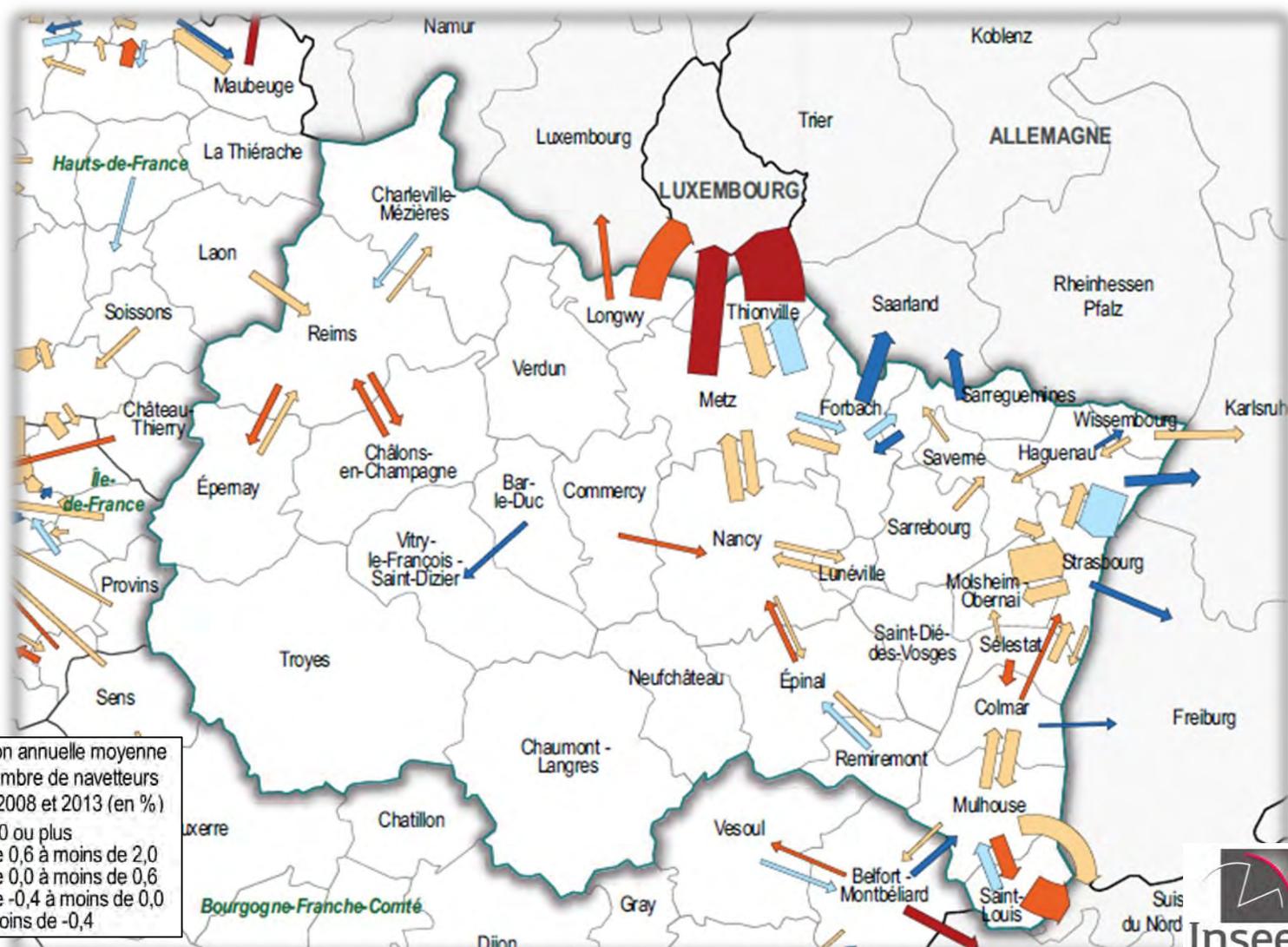
5 552 400 habitant en 2013

1% du territoire régional concentre ¼ des habitants (7 grands pôles / 4 systèmes urbains)

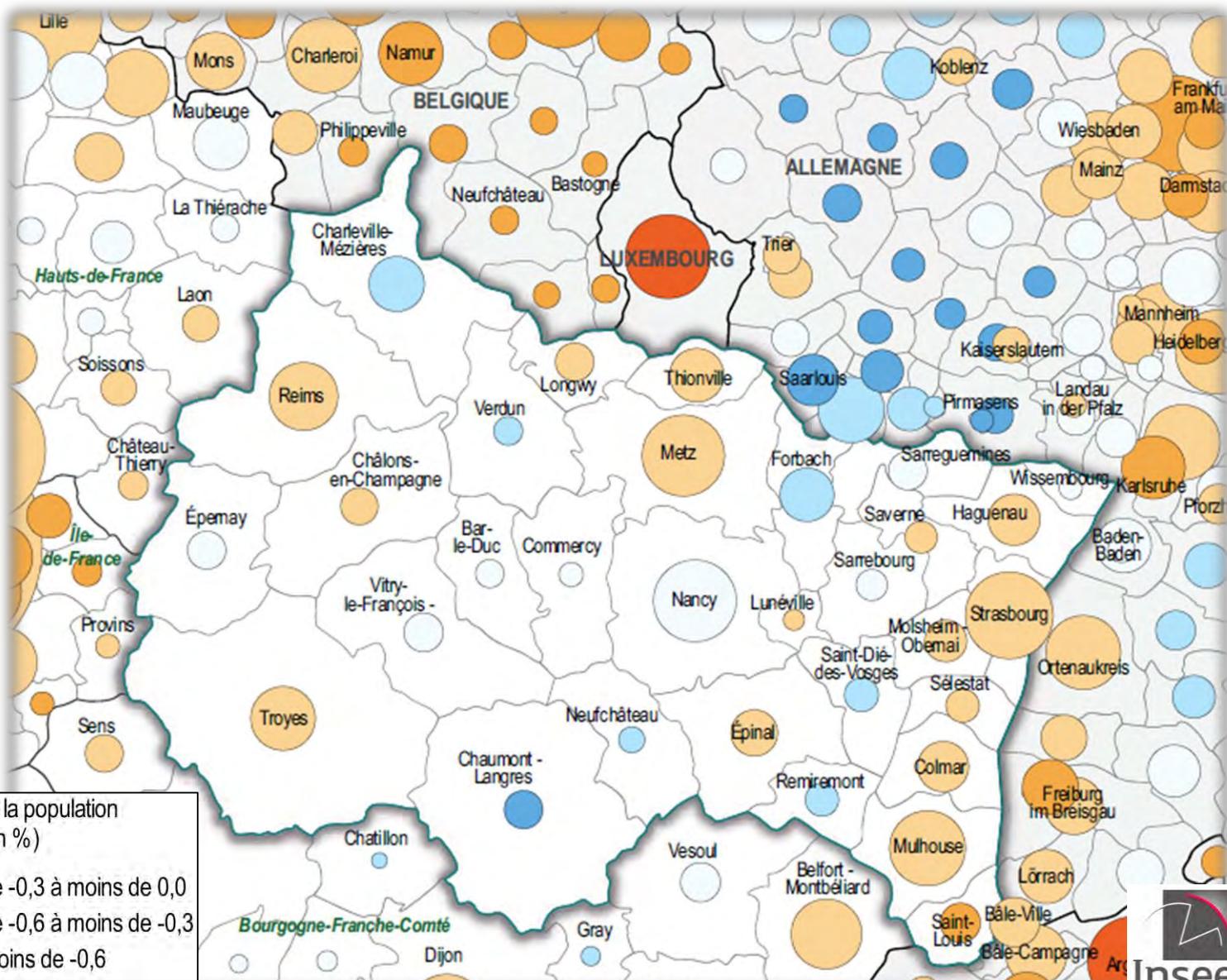
Des territoires densément peuplés à l'extérieur du Grand Est



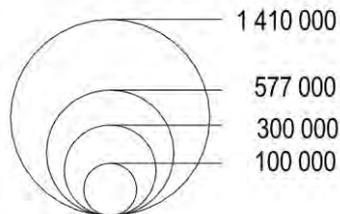
Un fonctionnement par systèmes urbains, orientés vers nos voisins transfrontaliers



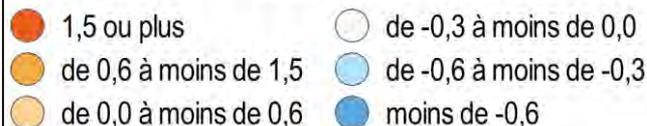
Une faible croissance démographique qui repose sur les territoires les plus urbains



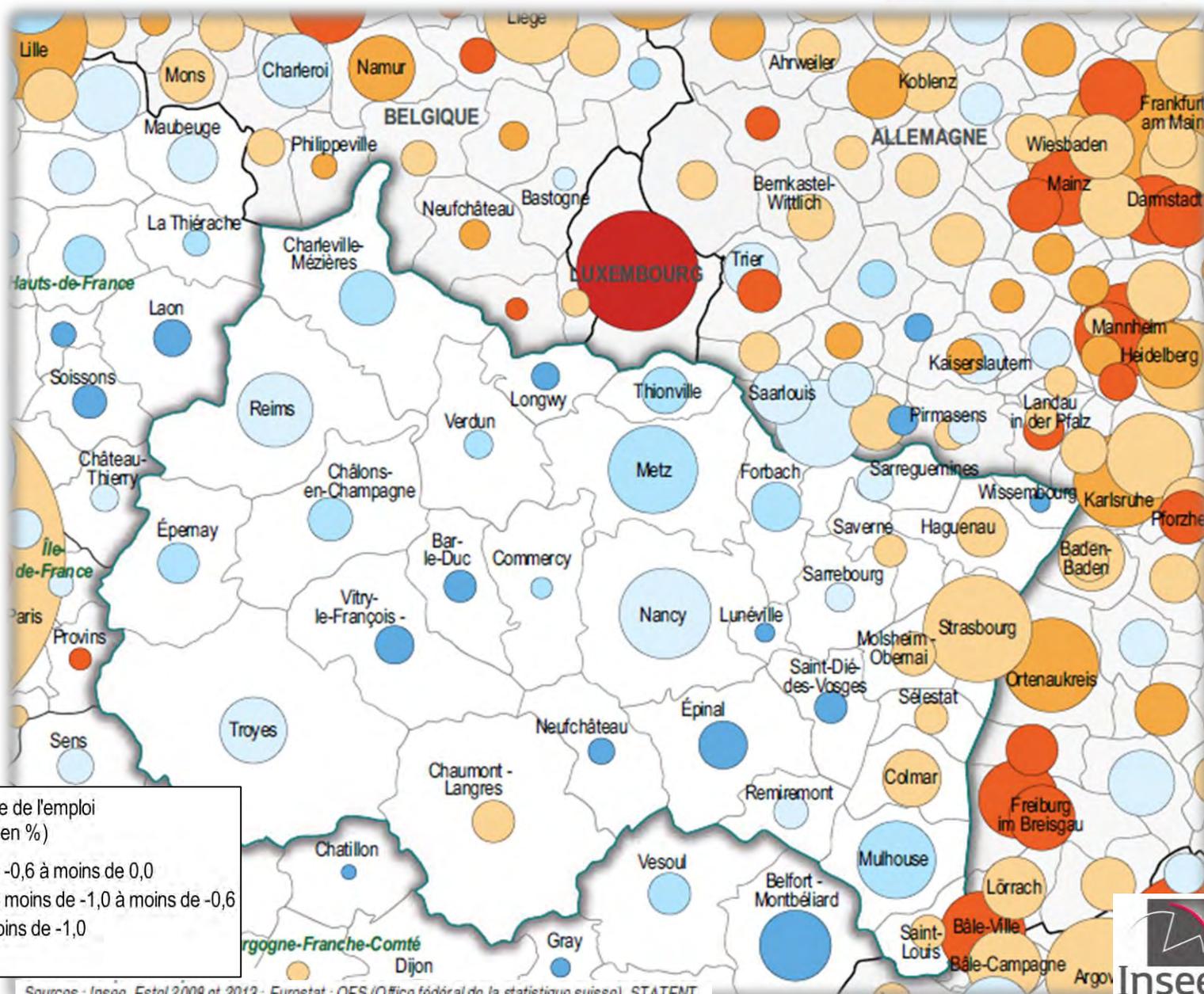
Population en 2013



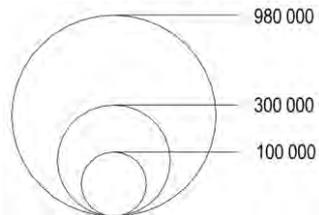
Variation annuelle moyenne de la population entre 2008 et 2013 (en %)



Le Grand Est en marge de la croissance de l'arc Bruxelles-Luxembourg-Francfort-Bâle



Nombre d'emplois en 2013



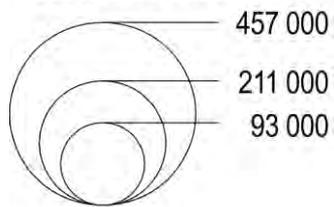
Variation annuelle moyenne de l'emploi entre 2008 et 2013 (en %)



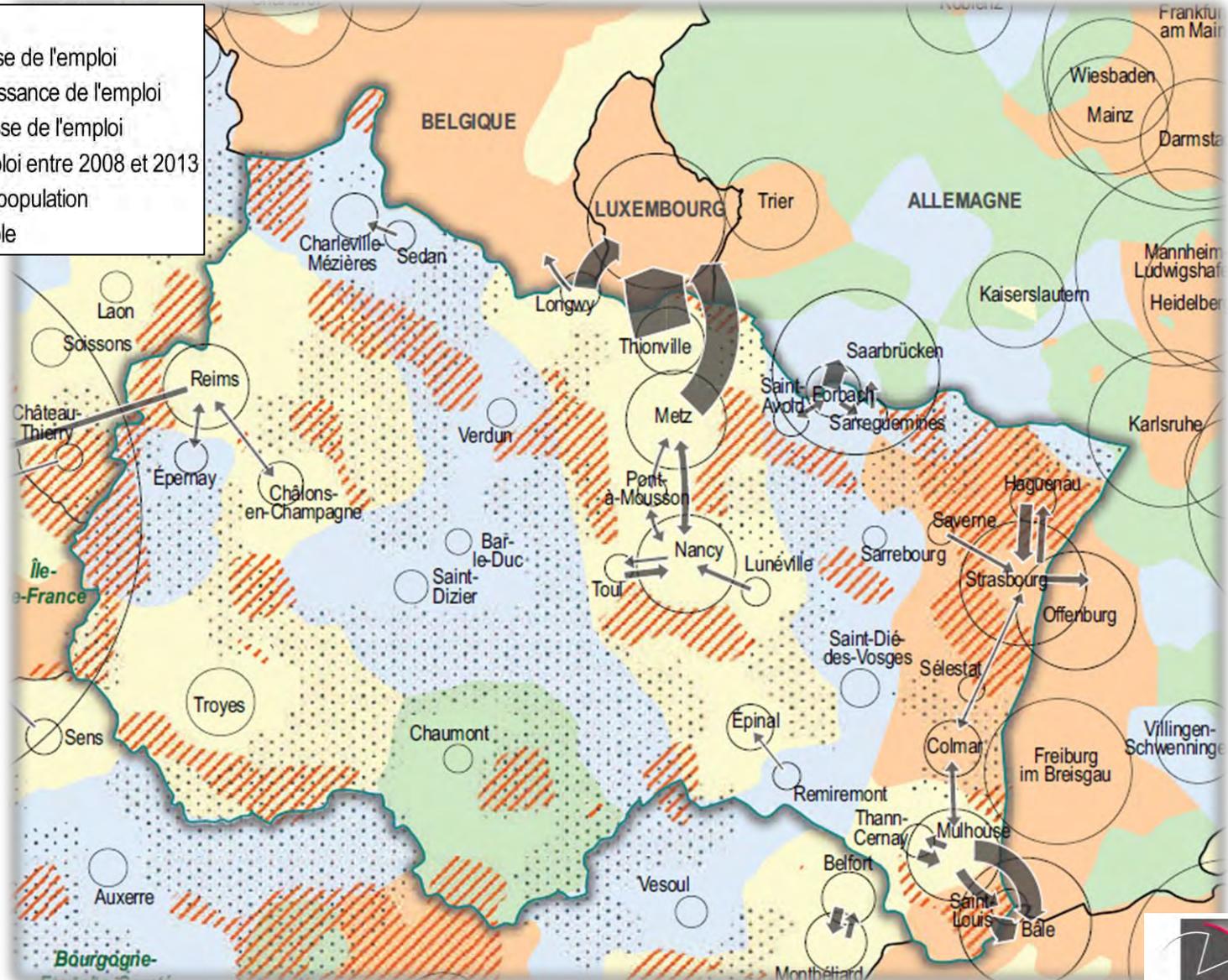
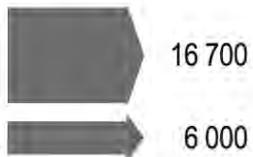
Synthèse

- Dynamisme emploi-population
- Croissance résidentielle avec baisse de l'emploi
- Déprise démographique avec croissance de l'emploi
- Déprise démographique avec baisse de l'emploi
- Diffusion de la croissance de l'emploi entre 2008 et 2013
- Bassin de vie de faible densité de population hors pôle ou animé par un petit pôle

Nombre d'habitants des grands pôles



Flux de plus de 1 000 navetteurs entre grands pôles



Spécificités des territoires, l'exemple du massif des Vosges

Jean-Paul Omeyer

Conseiller Régional et Co-président du Comité Interrégional de Pilotage et de Programmation du Massif des Vosges

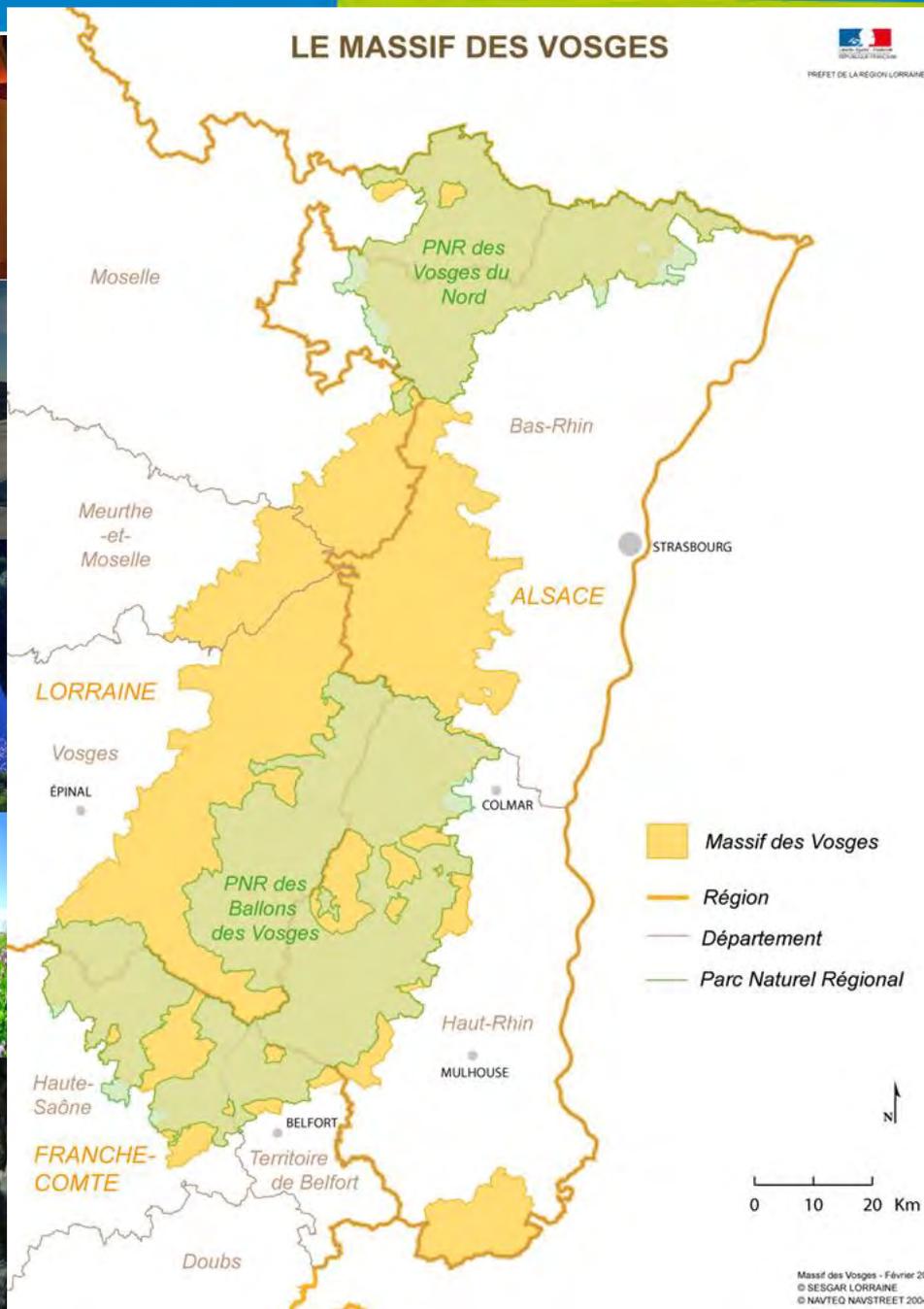
Sylvie Jacquemet,

Coordinatrice de la Convention Interrégionale du Massif des Vosges, Région Grand Est

MASSIF DES VOSGES



LE MASSIF DES VOSGES

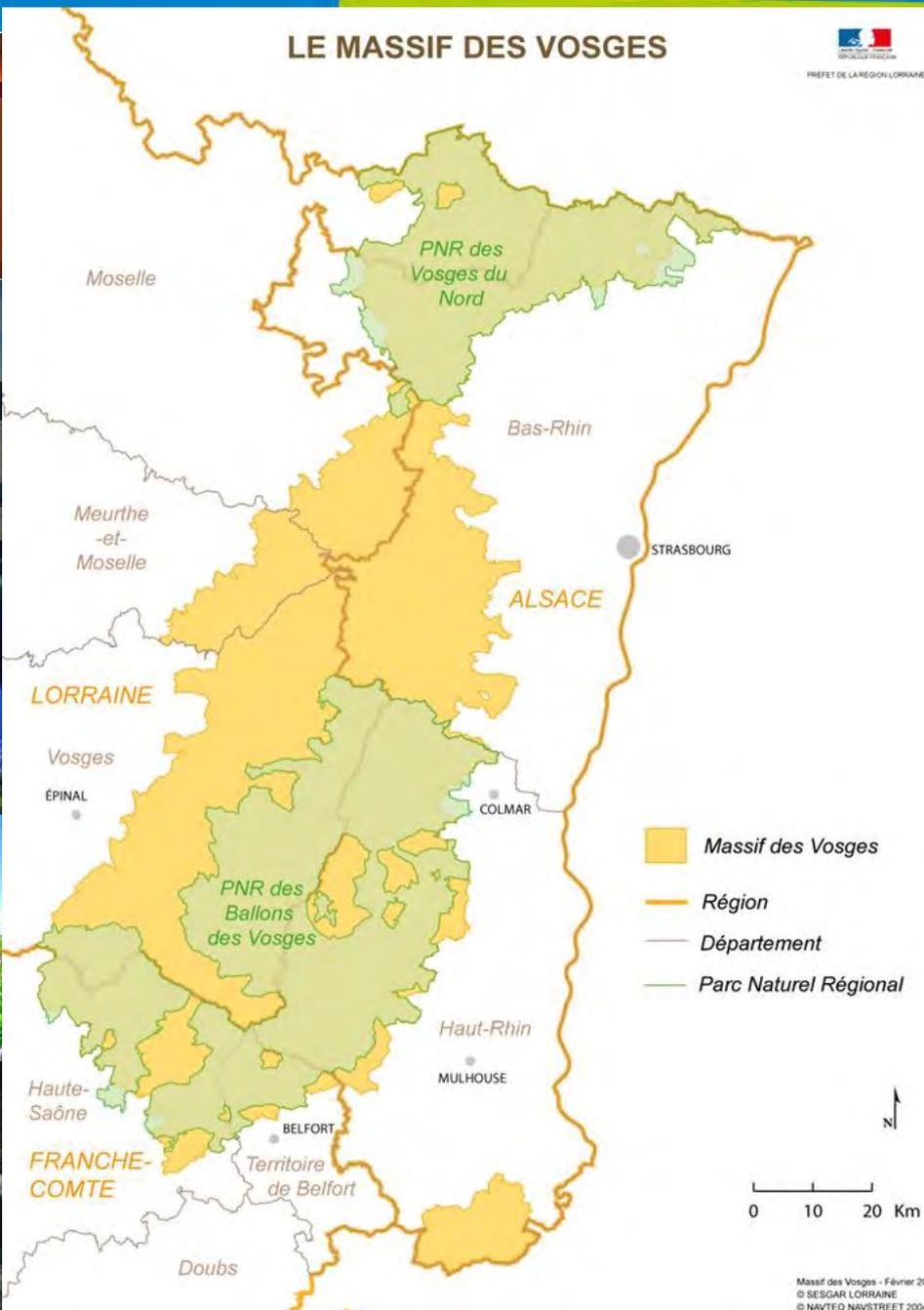


Quelques données chiffrées du Massif qui déterminent sa singularité

- 2 régions
- 7 départements
- 590 communes
- 2 Parcs naturels régionaux
- 615 000 habitants
- 84 habitants par km² (le plus peuplé)
- 7 360 km² orienté Nord/Sud
- 60% de forêt
- 1 424 m point culminant
- 14 sommets de plus de 1 000 m



LE MASSIF DES VOSGES



Un massif éminemment intra et inter régional

Trait d'union entre l'Est et l'Ouest de la nouvelle région Grand Est.

Point de jonction et de coordination entre deux régions :

Grand Est :

89% en surface, 92% en population

Franche-Comté :

11% en surface, 8% en population

Prise en compte des spécificités des territoires de montagne

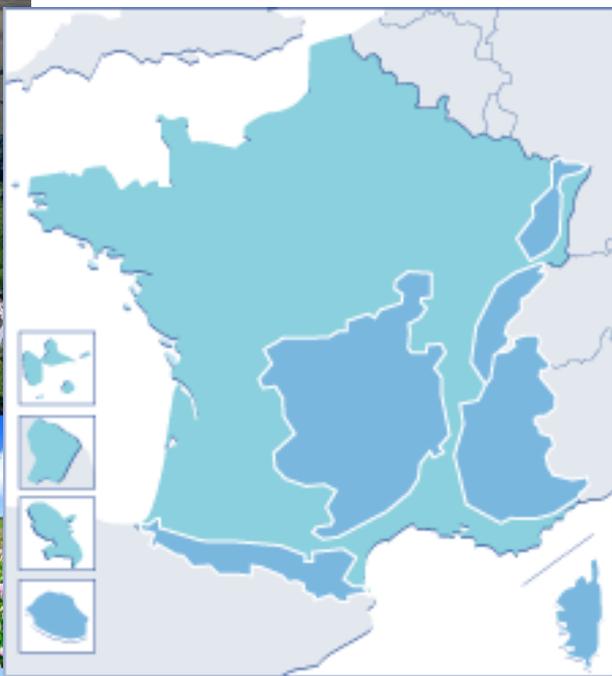
La politique mise en œuvre dans le Massif des Vosges s'appuie :

➤ **Sur des textes de référence :**

La loi du **9 janvier 1985** relative au développement et à la protection de la montagne, actualisée par la loi du **28 décembre 2016** de modernisation, de développement et de protection des territoires de montagne.

➤ **Sur des instances de gouvernance adaptées :**

- Comité de massif
- Préfet coordonnateur de massif
- Comité de programmation
- Commissariat de Massif



Prise en compte des spécificités des territoires de montagne

La politique mise en œuvre dans le Massif des Vosges s'appuie :

➤ **Sur des outils d'intervention spécifiques :**
le Schéma Interrégional du Massif des Vosges
(octobre 2015)

Le Schéma Interrégional du Massif des Vosges à l'horizon 2020
un projet de développement durable, une ambition pour le massif

- 1 Encourager l'initiative économique locale et développer les mise en réseau
- 2 Préserver les ressources naturelles et paysagères de montagne tout en s'adaptant aux grandes évolutions
- 3 Favoriser l'attractivité du Massif des Vosges
- 4 Inscrire le Massif des Vosges dans les grands ensembles territoriaux

Prise en compte des spécificités des territoires de montagne

La politique mise en œuvre dans le Massif des Vosges s'appuie :

➤ **Sur des outils d'intervention spécifiques :**

outils financiers :

- ✓ **La Convention Interrégionale du Massif des Vosges 2015-2020 (CIMV)**

Montant total alloué sur la période 2015/2020 : 45,95 M€

- ✓ **Les Programmes Opérationnels Interrégionaux : FEDER**

Montant total alloué sur la période 2015/2020 : 12 M€



Zoom sur la politique touristique du Massif et mise en place d'un contrat de destination



Le tourisme est une réalité et une opportunité pour le massif.

Volonté du comité de massif de mieux structurer l'offre et de donner de la lisibilité, à l'échelle du massif, en direction des territoires régionaux et européens voisins.

Le contrat de destination signé le 16 décembre 2014

- 3 objectifs : emplois / nuitées / notoriété
- 34 actions relevant de 4 volets opérationnels portées par différents acteurs
- Coordination confiée au PNRBV

Cette politique touristique a été permise par l'approche « loi montagne » et par les spécificités de ce territoire qu'elle conforte en retour.

Conclusion

Le Massif des Vosges est un territoire spécifique de la Région Grand Est sur lequel des actions de développement sont menées grâce à un cadrage juridique, au schéma interrégional qui fixe les objectifs et également a un partenariat fort entre les acteurs.

Les initiatives en cours sur ce territoire seront prises en compte dans l'élaboration du SRADDET ainsi que dans le Schéma Régional de Développement du Tourisme. Elles pourront servir d'exemples et être dupliquées dans d'autres territoires.



Nouvelles politiques régionales

La déclinaison opérationnelle du SRDEII : les actions prioritaires

Géraldine Gence-Leroy,

Chargée de projet SRDEII, Région Grand Est

Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation adopté en séance plénière le 28 avril 2017

Grand Est, Région audacieuse et rassemblée pour relever les défis d'avenir



La déclinaison opérationnelle des 26 actions prioritaires

Accélérer
l'innovation
et les transitions
économiques dans
le Grand Est

1. Accompagner les entreprises pour devenir **des entreprises 4.0**
2. Conforter et amplifier le plan régional en faveur de **l'industrie du futur**
3. Lancer le plan régional en faveur de **l'artisanat de demain**
4. Lancer le plan régional en faveur de la **ferme du futur**
5. Soutenir les **filières stratégiques structurantes**
6. Consolider les initiatives en faveur de la **bio-économie en un plan régional**
7. Soutenir les démarches de production et de consommation **d'énergies renouvelables** dans le cadre de la transition énergétique
8. Soutenir et déployer **l'écologie industrielle territoriale (EIT)**
9. Préparer **l'intermodalité de demain** et favoriser les **mobilités durables innovantes**
10. Lancer le **pacte artisanat**
11. Lancer **GRAND EST DIGITAL**, le plan régional de croissance numérique du Grand Est

<p>Créer un choc du financement de l'économie</p>	<p>12. Créer une offre de fonds régionaux adaptés aux phases de développement des entreprises du Grand Est</p> <p>13. Cibler les aides directes aux entreprises</p>
<p>Impulser un souffle d'entrepreneuriat et d'innovation</p>	<p>14. Favoriser l'accueil, l'émergence et la croissance des start-ups</p> <p>15. Lancer le programme Accélérateur Grand Est</p> <p>16. Etre offensif sur la création et la reprise d'entreprise</p> <p>17. Coopérer pour Innover - AMI Initiatives territoriales ESS</p> <p>18. Structurer l'écosystème de l'innovation</p> <p>19. Expérimenter pour devenir un territoire innovant : vers une commande publique innovante et la mise en place d'expérimentations Grand'esteurs</p>
<p>Démultiplier notre action à l'international</p>	<p>20. Lancer GRAND EST EXPORT, l'accompagnement sur mesure des entreprises du Grand Est pour les doper à l'export</p> <p>21. Mettre en œuvre une stratégie partagée d'attractivité du Grand Est</p>
<p>Organiser la puissance publique en réseau au plus près des territoires</p>	<p>22. Mettre en place les Pactes Offensive Croissance Emploi</p> <p>23. Créer GRAND EST BIG DATA, l'outil de veille et d'aide à la décision du Grand Est</p> <p>24. Réorganiser et coordonner l'action publique en mettant en réseau les acteurs du développement économique du territoire régional</p> <p>25. Appuyer le partenariat avec les agences de développement économique</p>
<p>Inventer une nouvelle gouvernance éco. partagée et innovante</p>	<p>26. Mettre en place une nouvelle gouvernance économique et de l'innovation régionale partagée</p>

Nouvelles politiques régionales

adoptée en séance plénière le 28 avril 2017

Carine Reber

Directrice de l'Environnement et de l'Aménagement Région Grand Est

L'action de la Région, nouvelles échelles et réorganisation des territoires

2016

5152 communes
248 intercommunalités

Fusion des Régions : Grand Est

2017

5136 communes
149 intercommunalités

Impacts périmètres Pays/PETR/SCoT

Une nouvelle politique régionale largement **concertée**

- ✓ Associations des maires
- ✓ Nombreuses visites de terrain et auditions



2017

2018

2019

2020

Nouvelles politiques de la Région

Ajustement des politiques

↳ **Elaboration du SRADDET, stratégie partagée**

↗ **Mise en œuvre SRADDET**

La politique d'aménagement du territoire, 4 objectifs, 10 dispositifs, 1 AAP

1

La cohésion territoriale par un aménagement durable et équilibré

→ Soutien ciblé aux SCoTs

2

Des projets durables à une échelle de territoire pertinente

→ Soutien ingénierie territoriale / PETR

→ Contrepartie projets innovants des 32 GAL Leader

3

Une articulation équilibrée des territoires ruraux et urbains

→ Soutien investissements structurants:

- 81 bourgs ruraux en déprise
- 366 communes espaces urbains structurants
- toutes les autres communes via leur EPCI

→ Soutien à la rénovation habitat / OPAH

→ Soutien aux friches publiques et privées

4

L'attractivité des territoires aux difficultés spécifiques

→ Soutien investissements structurants des 101 quartiers prioritaires politique de la ville

→ Soutien projets conseils citoyens

Des projets transversaux



Numérique
100% FttH

Armature urbaine régionale

Bassins et centres de fonctionnement urbain

Benoît Leplomb

Coordinateur aménagement du SRADDET, Région Grand Est

David Marx

Directeur d'études, Agence de développement et d'urbanisme de l'agglomération strasbourgeoise, ADEUS



L'armature urbaine régionale

DÉFINITION :

L'armature urbaine désigne l'ensemble des villes hiérarchisées et de leurs aires d'influence au sein d'un territoire donné. *(source : GéoConfluences)*

OBJECTIFS :

- **accroître les connaissances** sur le fonctionnement des territoires
- caractériser les principales polarités
- identifier **les relations** entre les territoires
- permettre aux territoires de se positionner dans le **nouvel espace régional**



L'armature urbaine régionale

ENJEUX :

- Construire un SRADDET au plus près des réalités du territoire
- Permettre une bonne appropriation de l'armature urbaine régionale et encourager sa déclinaison à l'échelle locale
- Identifier les atouts des territoires pour renforcer l'attractivité du Grand Est

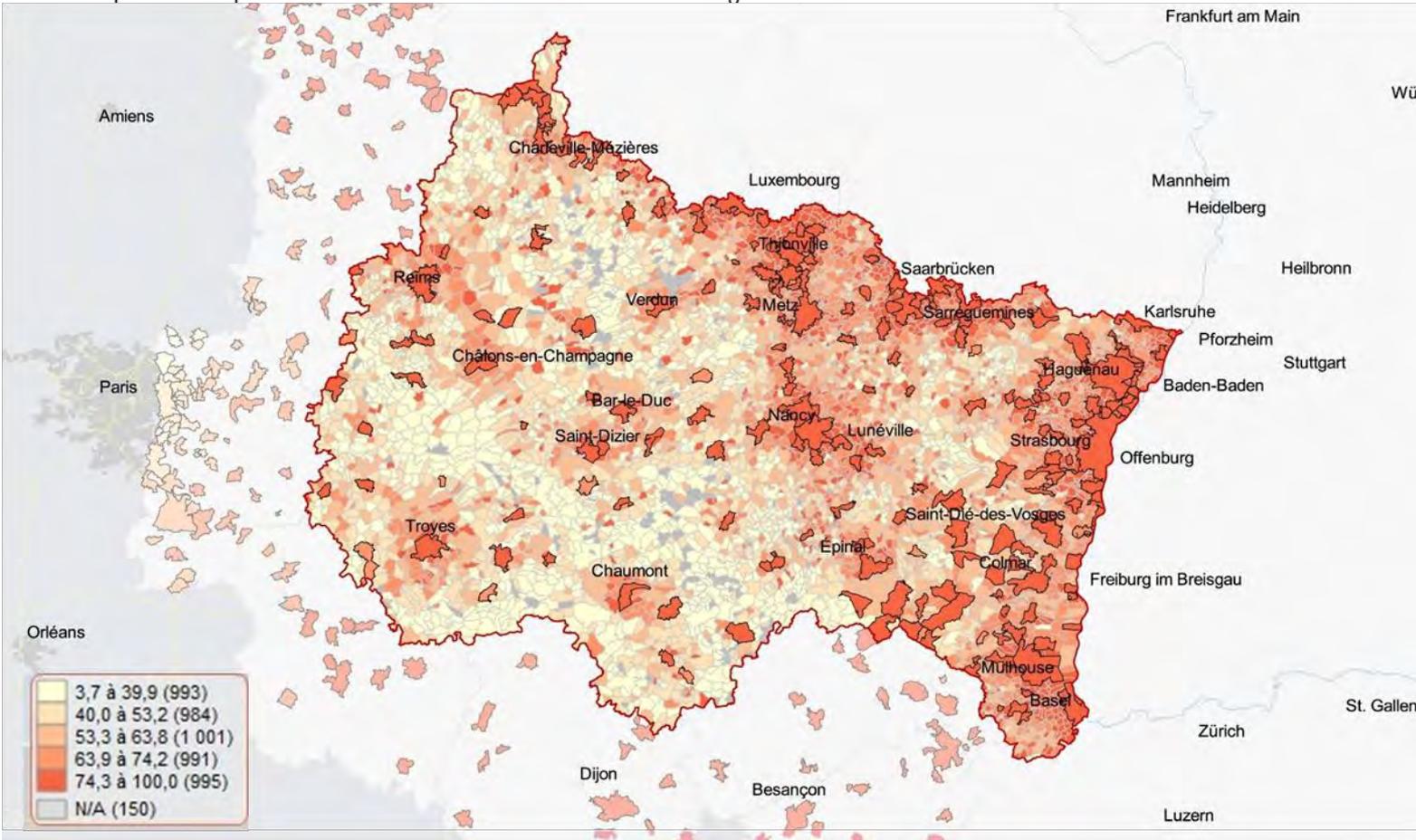
UNE MÉTHODOLOGIE EN TROIS ÉTAPES :

- Identifier les communes participant à l'armature urbaine régionale
Indicateurs : population, emplois, équipements, scolaires et étudiants
- Agglomérer les communes participants à la même polarité
Indicateurs de proximité
- Identifier les liens entre les polarités
Indicateurs : Services à la population, économie, échanges



Le socle du fonctionnement régional

Part des déplacements professionnels vers les centres des bassins de la région et de ses voisins

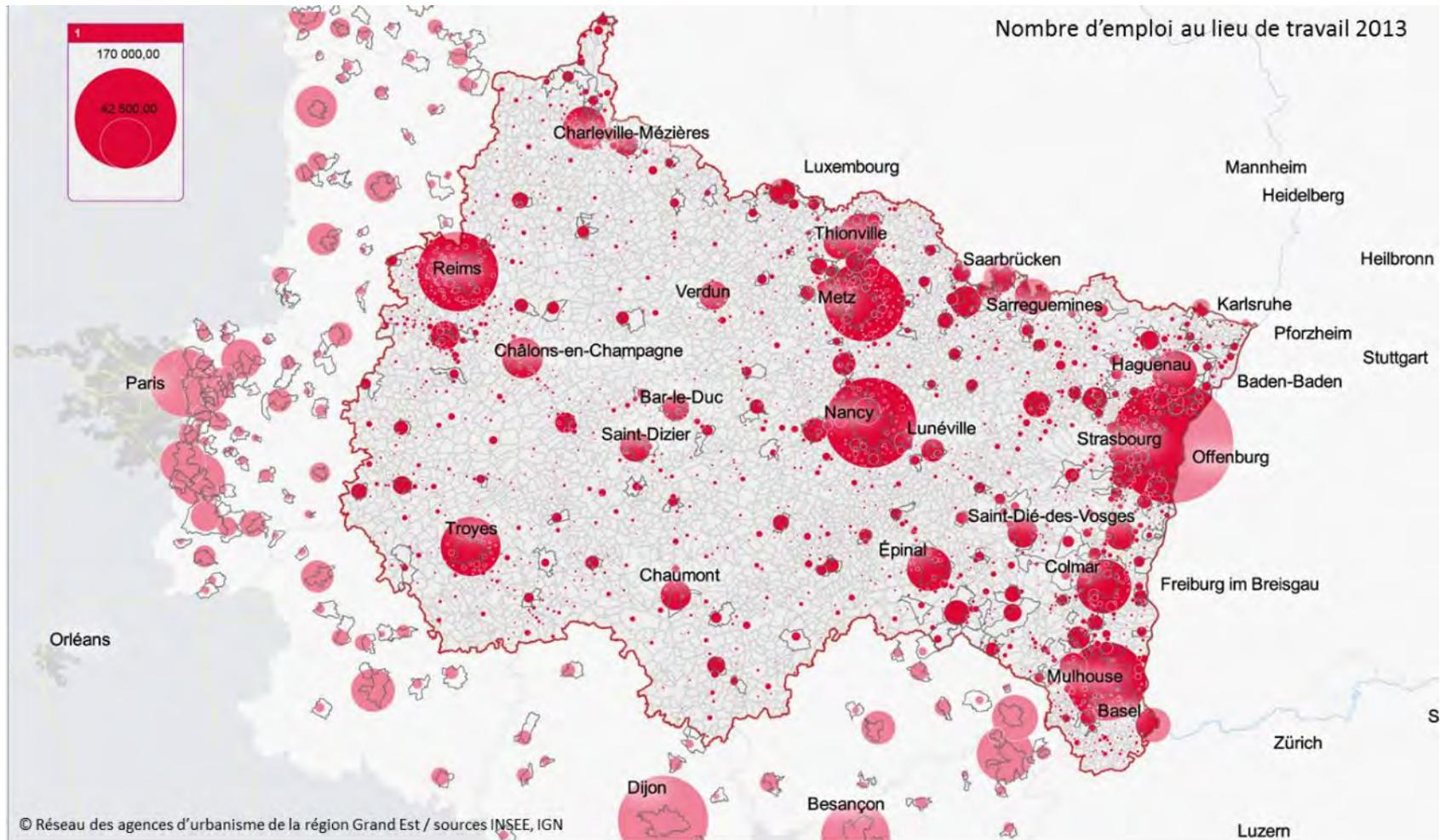


- 4 critères de sélections pour 400 communes retenues :**
- La population
 - L'emploi
 - les équipements
 - Les scolaires et étudiants
- 3 critères de regroupements pour 190 polarités identifiés :**
- La continuité urbaine (INSEE)
 - La dimension politique (même EPCI)
 - Les liens (flux de navetteurs)

© Réseau des agences d'urbanisme de la région Grand Est / sources INSEE, IGN

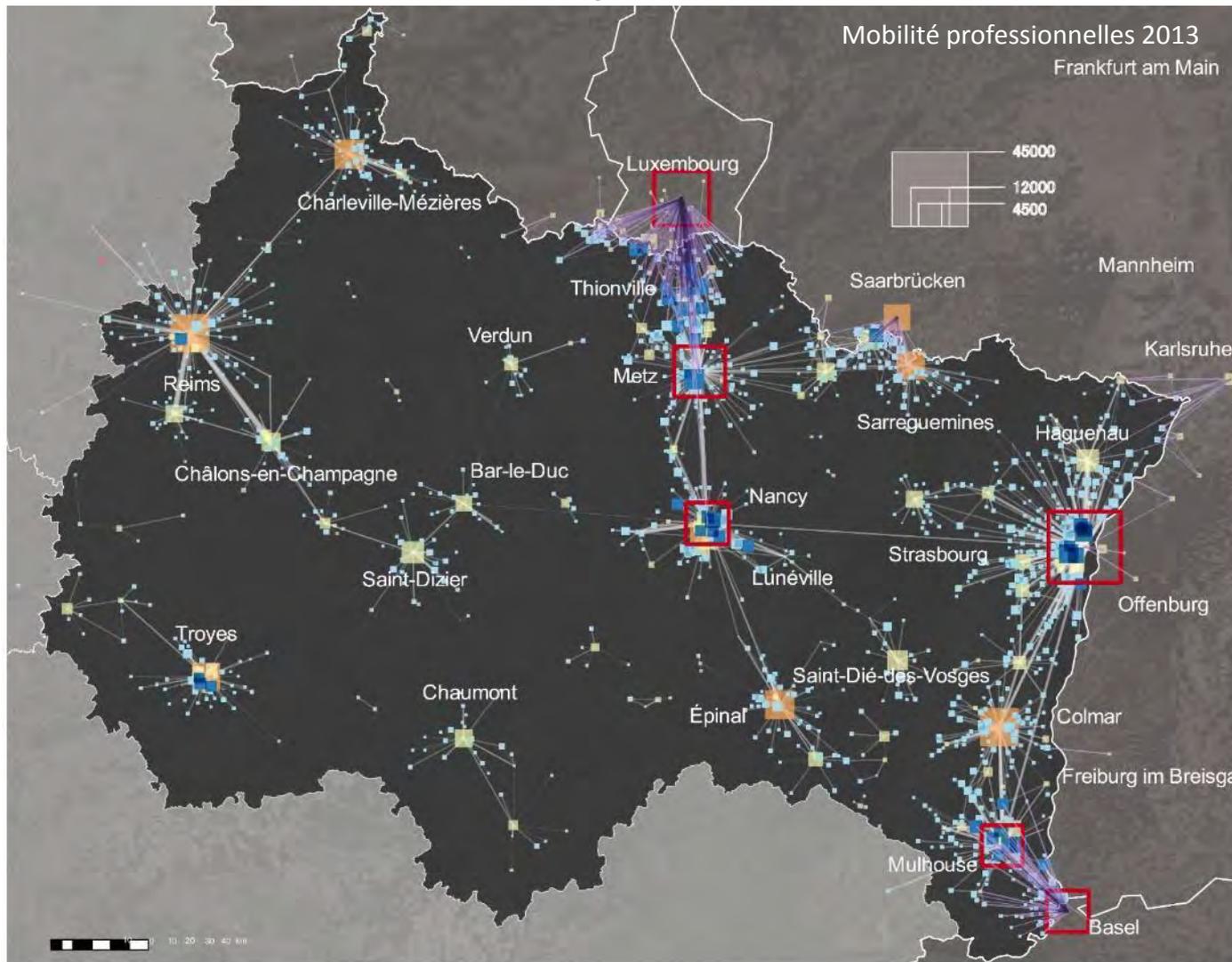
Près de **190 centres de bassin de fonctionnement** ont été pré-identifiés à l'échelle du Grand-Est, appelés ici « polarités »

Des centres structurants pour la région



Les polarités concentrent **60%** des équipements, de la population et les **2/3** des emplois

Des territoires qui fonctionnent en réseaux



Les 190 polarités appartiennent à des systèmes urbains étendus...
dépassant le périmètre régional

Quels suites et questionnements ?

Suite des travaux

- Identifier les spécificités des polarités et les liens entre elles
- Quelles sont les dynamiques à l'œuvre ?
- Articuler avec les travaux les liens urbain-rural et le transfrontalier

Questionnements posés par ces travaux

- Comment permettre à chaque centre de jouer son rôle au profit de son bassin de fonctionnement ?
- Comment favoriser le fonctionnement en réseau des territoires ?

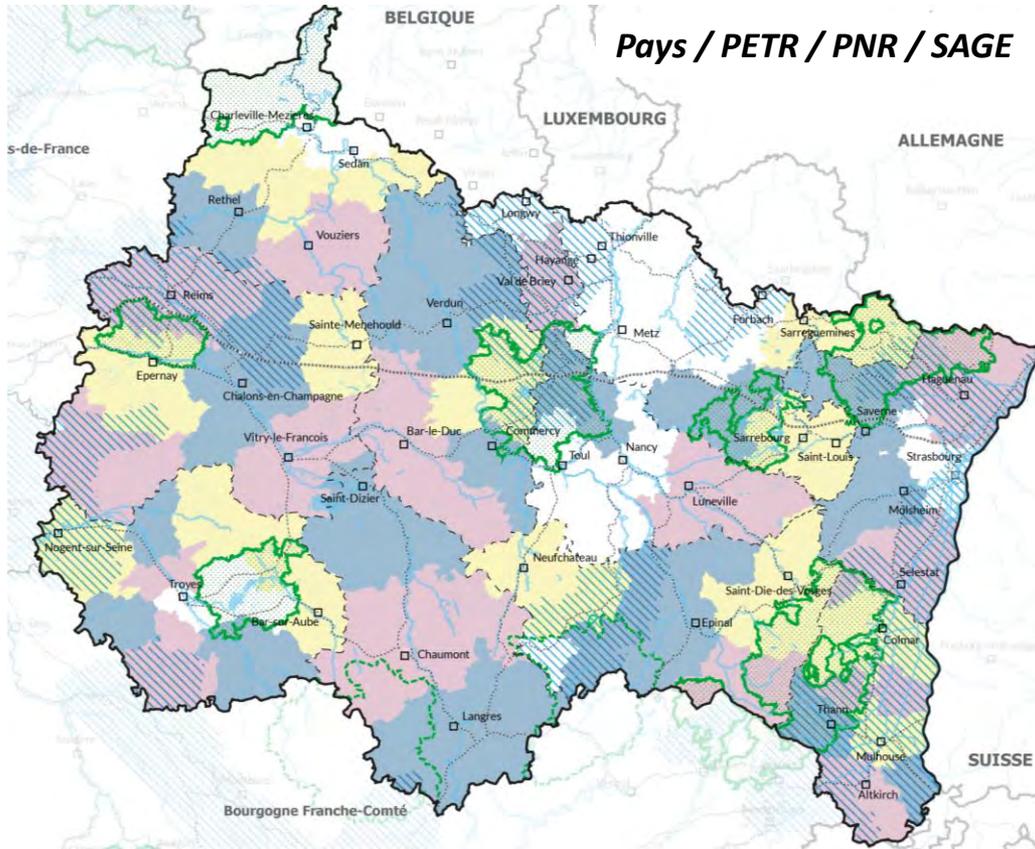


Liens et solidarité territoriale

David Chabot

Urbaniste OPQU - Co-chef de projet AMO du SRADDET Grand Est

Des territoires de projets et d'actions nombreux



Pays / PETR / PNR / SAGE

Limites administratives

- Région
- Département
- Pays
- PAYS / PETR

Périmètres administratifs

- Périmètre des SAGE
- Périmètre des Parcs Naturels Régionaux
- Projet de PNR / PNN

Réseaux & Infrastructures

- Fleuves & rivières
- LGV
- Réseau Ferré

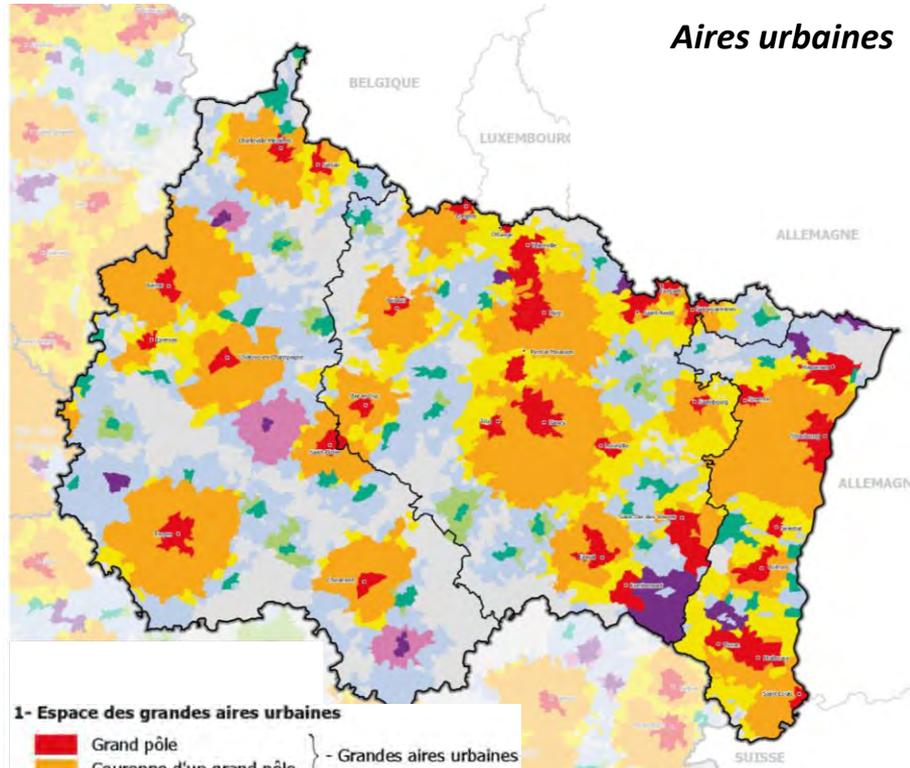
Territoire de coopération transfrontalière



- Accord de coopération Champagne-Wallonie
- Rhin Supérieur
- Grande Région
- Alzette-Belval
- Eurodistrict Strasbourg Ortenau
- Eurodistrict Sarre Moselle
- Regio Pamina
- Eurodistrict de Bâle
- Eurodistrict Région de Fribourg / Centre et Sud Alsace

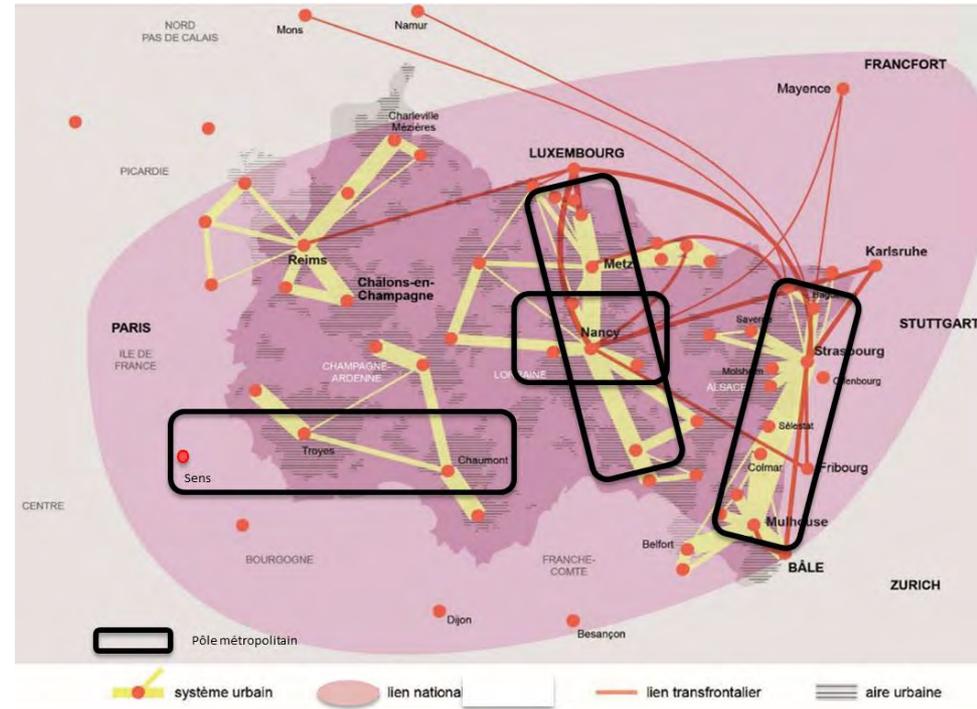
Des territoires animés par les espaces urbains

Aires urbaines



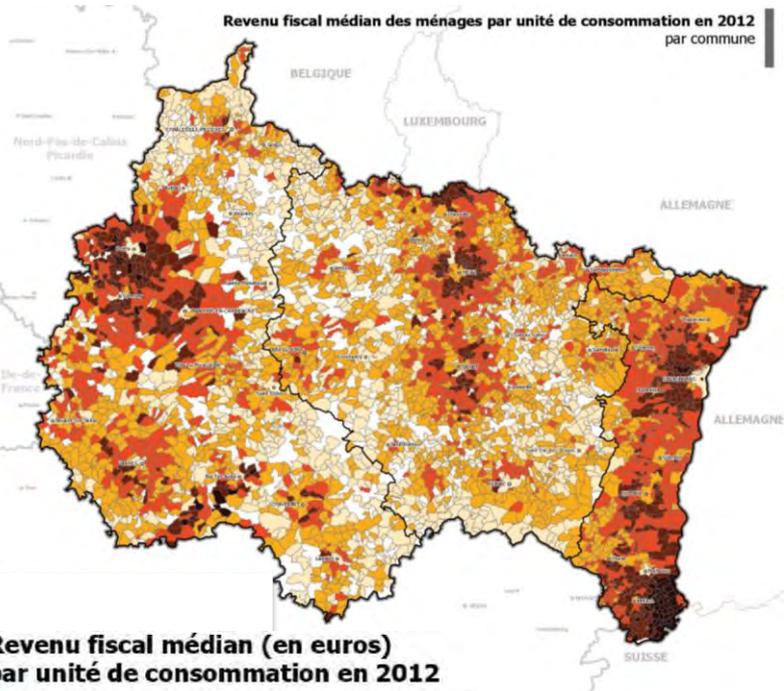
- 1- Espace des grandes aires urbaines**
 - Grand pôle
 - Couronne d'un grand pôle
 - Commune multipolarisée des grandes aires urbaines
- 2- Espace des autres aires**
 - Pôle moyen
 - Couronne d'un pôle moyen
 - Petit pôle
 - Couronne d'un petit pôle
- 3- Autres communes multipolarisées**
- 4- Communes isolées hors influence des pôles**
 - Commune centre de grands pôles

Systemes urbains, pôle métropolitain et lien transfrontalier



Une exigence de solidarité territoriale...

Concentration des richesses



Revenu fiscal médian (en euros) par unité de consommation en 2012

- 29 013 à 54 048
- 23 627 à 29 012
- 20 591 à 23 626
- 17 879 à 20 590
- 10 802 à 17 878

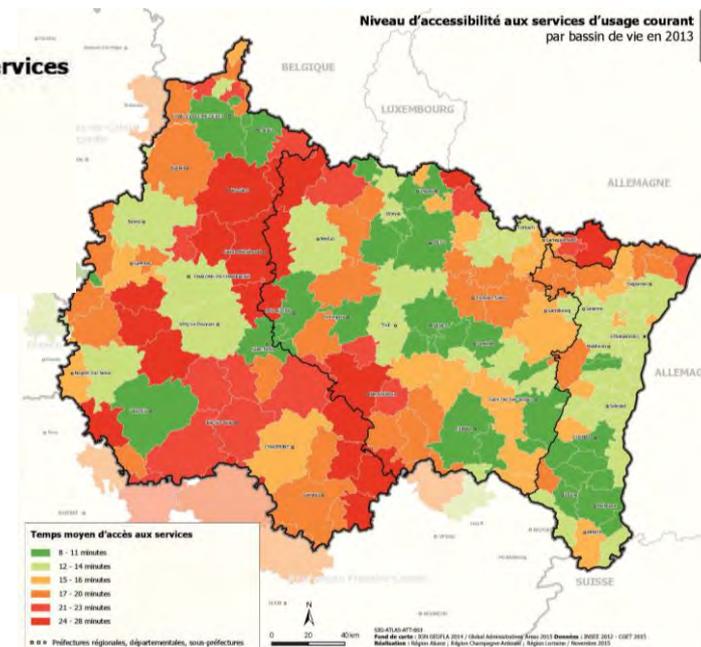
Données non disponibles (Secret statistique)

Atlas régional Grand Est

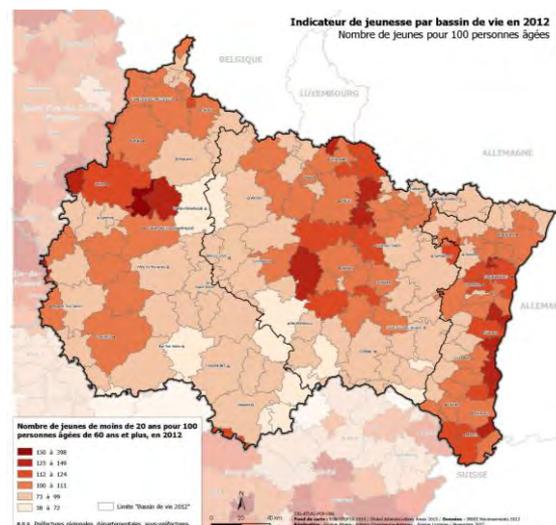
Inégalités d'accès aux services

Temps moyen d'accès aux services

- 8 - 11 minutes
- 12 - 14 minutes
- 15 - 16 minutes
- 17 - 20 minutes
- 21 - 23 minutes
- 24 - 28 minutes



Viellissement



Nombre de jeunes de moins de 20 ans pour 100 personnes âgées de 60 ans et plus, en 2012

- 150 à 398
- 125 à 149
- 112 à 124
- 100 à 111
- 73 à 99
- 38 à 72

Atlas régional Grand Est

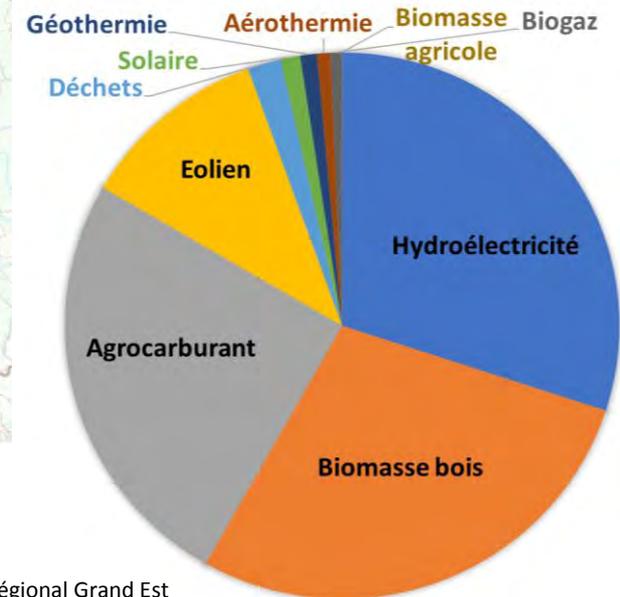
Atlas régional Grand Est

...et de réciprocité

- L'eau, une ressource stratégique
- La biodiversité, l'atout attractivité
- La forêt, l'outil économique et d'adaptation au changement climatique



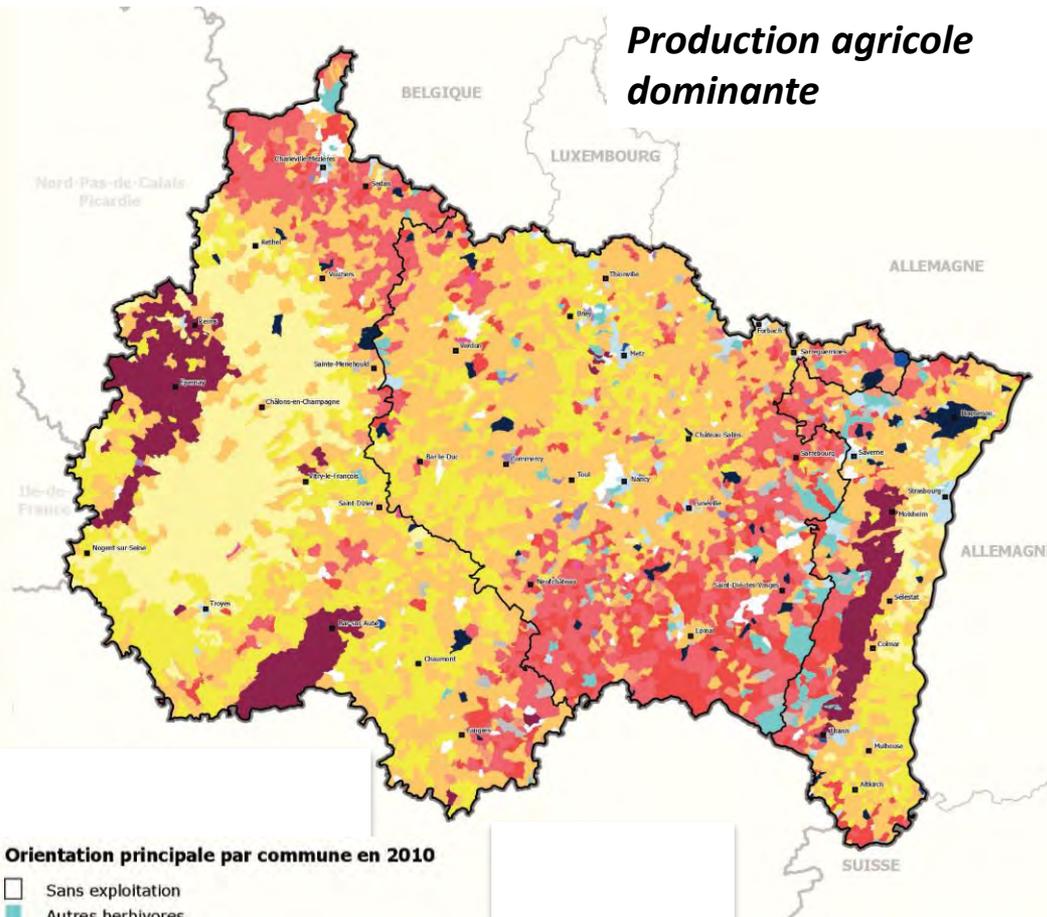
Répartition de la Production D'Énergie Renouvelable 2012



...et de réciprocité

- L'économie agricole
- Les savoir-faire industriels et la bio économie des axes forts du SRDEII
- Le tourisme

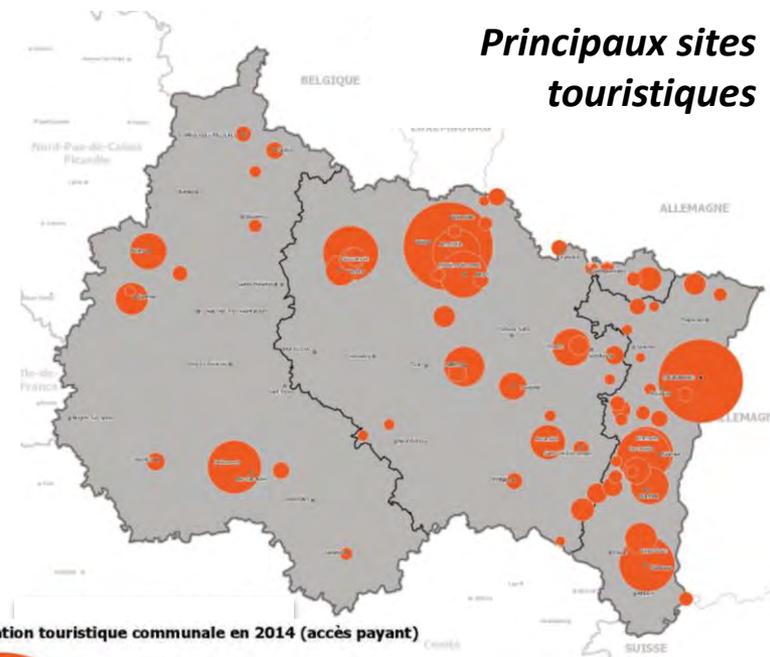
Production agricole dominante



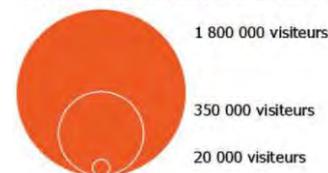
Orientation principale par commune en 2010



Principaux sites touristiques



Fréquentation touristique communale en 2014 (accès payant)



Des initiatives locales en parallèle



Ardenne Campus, accroître le niveau de formation



Saint Dié, Lacs de Pierre-Percée, développer les loisirs / tourisme de nature



Pôle multimodal de Bar-le-Duc, améliorer et faciliter les mobilités

Objectifs et règles du travail en ateliers

Co-construire et concerter sur le SRADDET

Cinq grandes thématiques de questionnement

Transfrontalier et
interrégional

Spécificités
des
territoires

Animation,
structuration
développement
territorial

Armature
urbaine
régionale

Liens et
solidarité
territoriale

Partager des atouts, des handicaps, mais également des opportunités et des perspectives en termes d'orientations et d'actions

Identifier des besoins, des attentes, des réciprocitys à mettre en place

Réfléchir aux échelles de coopération et de solidarité territoriale

Des ateliers auto-gérés

Un rapporteur

Un rapporteur est désigné parmi les participants de la table de travail



Prend en note l'ensemble des propositions, y compris celles non consensuelles

Recadre et/ou relance la contribution en cas de besoin

Répartit la parole entre les différents participants de la table de travail en cas de besoin

Un cadre et une carte de restitution

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

Atelier n°1 : Transfrontalier et interrégional

La région connaît des dynamiques fortes et attachement à une des pôles de développement externes et périphériques (Paris/Luxembourg/Bâle...). Ces moteurs économiques ont des impacts positifs croissants... mais génèrent parfois des déséquilibres (saturation des infrastructures...), différenciation des frontières régionales.

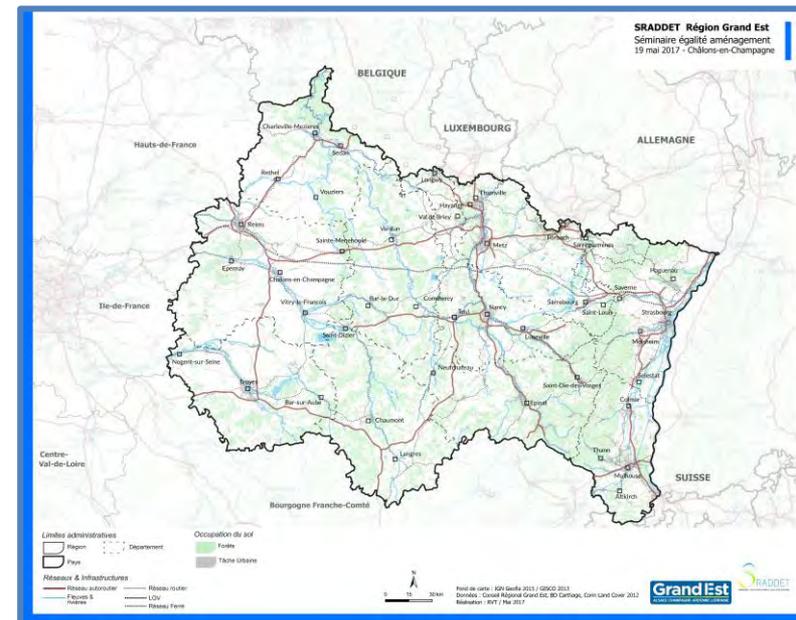
Objectif de l'atelier : identifier les enjeux et les déséquilibres de la région, identifier les déséquilibres et les synergies, définir des enjeux et objectifs concrets, dimension transfrontalière et interrégionale.

<p>déséquilibres</p> <p>Quels sont les déséquilibres de part et d'autre des limites régionales ? Quelles sont leurs causes ? Est-il possible d'agir dessus ? Comment ?</p>	<p>rééquilibrage</p> <p>Quels sont les effets de l'influence des territoires voisins en termes de mobilités, d'aménagement, de situation sociale, de formation ou de développement économique ? Comment limiter et/ou valoriser ces effets ?</p>
<p>synergies</p> <p>Quelles sont les synergies entre les territoires frontaliers et/ou interrégionaux ? Comment profiter davantage des « locomotives » extérieures à la région, de cette position du Grand Est au cœur de l'Europe et bordant l'Île-de-France ?</p>	<p>enjeux</p> <p>Quels sont les enjeux prioritaires selon les limites régionales ? Au-delà de nos voisins directs, quelles sont les dynamiques envisageables avec nos partenaires européens et à l'international ?</p>

« faire région »

Comment **mieux faire bénéficier l'ensemble du territoire régional** des retombées des moteurs économiques situés au-delà des frontières régionales ? Que peuvent apporter les territoires non frontaliers dans les relations avec les régions et pays voisins ? Quels leviers d'actions peuvent-ils y associer ?

Les 4 idées clés de la table
(Choisies en 2 ou 3, à la suite de la restitution)



Le cadre de restitution

Atelier n°1 : Transfrontalier et interrégional

La région Grand Est bénéficie d'un environnement unique à la fois de développement interne et transfrontalier (Pays de l'Europe du Nord-Est). Les dynamiques économiques et démographiques sont fortes. Les grands territoires de la région ont des caractéristiques et des enjeux spécifiques. Comment profiter de ces dynamiques ?

déséquilibres
Quels sont les **déséquilibres** de part et d'autre des frontières régionales ?
Quelles sont leurs **causes** ? Est-il possible d'agir dessus ? Comment ?

synergies
Quelles sont les **synergies** entre les territoires frontaliers et/ou interrégionaux ?
Comment profiter davantage des « locomotives » extérieures à la région, de cette position du Grand Est au cœur de l'Europe et border (Sto-de-France) ?

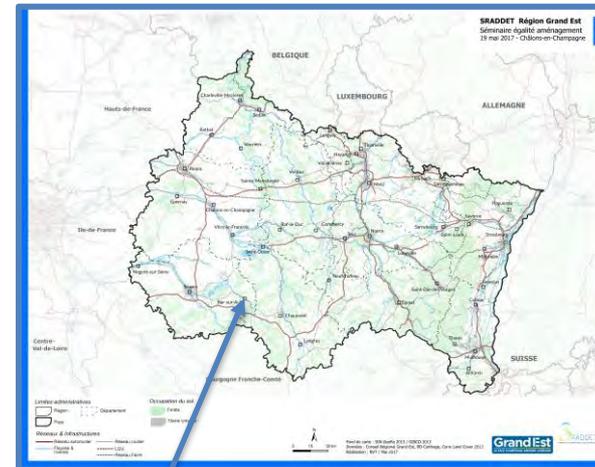
faire région
Comment **faire** bénéficier l'ensemble du territoire régional des retombées des moteurs économiques situés au-delà des frontières régionales ? Que peuvent apporter les territoires non frontaliers dans les relations avec les régions et pays voisins ? Quels leviers d'action peuvent-ils apporter ?

rééquilibrage
Quels sont les **effets** de l'influence des territoires voisins en termes de mobilité, d'aménagement, de situation sociale, de formation ou de développement économique ?
Comment limiter et/ou valoriser ces effets ?

enjeux
Quels sont les **enjeux prioritaires** au-delà des limites régionales ? Au-delà de nos voisins directs, quels sont les **enjeux** prioritaires envisageables avec nos partenaires européens et à l'étranger ?

Les 4 idées clés de la table
(à discuter et 2 en vue de la restitution)

Une série de questionnement



Une carte pour localiser

Le cadre commun de restitution permettra une capitalisation aisée entre tous les ateliers

La carte permet de localiser, de préciser et d'enrichir le travail par une approche territoriale

Le cadre est à remplir par le rapporteur du sous atelier, elle sert de base à la restitution finale en plénière

1er temps d'ateliers

A vous de contribuer!



Le cadre de restitution

Atelier n°1 : Transfrontalier et interrégional

déséquilibres
Quels sont les **déséquilibres** de part et d'autre des frontières régionales ?
Quelles sont leurs **causes** ? Est-il possible d'agir dessus ? Comment ?

rééquilibrage
Quels sont les **effets** de l'histoire (des territoires voisins en termes de mobilité, d'aménagement, de situation sociale, de formation ou de développement économique) ?
Comment limiter et/ou valoriser ces effets ?

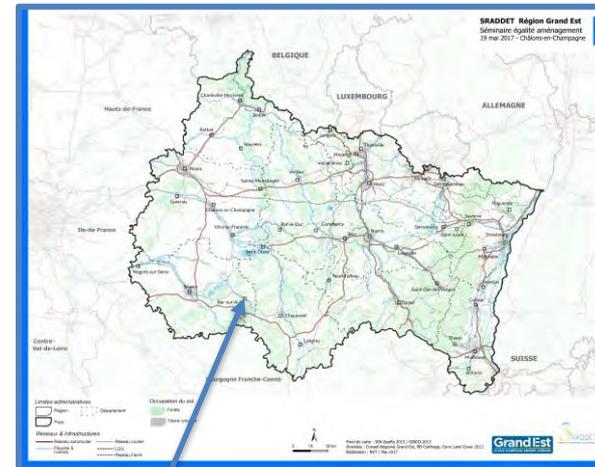
synergies
Quelles sont les **synergies** entre les territoires frontaliers et/ou interrégionaux ?
Comment profiter davantage des « locomotives » extérieures à la région, de cette position du Grand Est au cœur de l'Europe et border (Sto-de-France) ?

enjeux
Quels sont les **enjeux prioritaires** au-delà des limites régionales ? Au-delà de nos voisins directs, quels sont les **enjeux** envisageables avec nos partenaires européens et à l'étranger ?

faire région
Comment **faire** bénéficier l'ensemble du territoire régional des retombées des moteurs économiques situés au-delà des frontières régionales ? Que peuvent apporter les territoires non frontaliers dans les relations avec les régions et pays voisins ? Quels leviers d'action peuvent être associés ?

Les 4 idées clés de la table
(à discuter et 2 en vue de la restitution)

Une série de questionnement



Une carte pour localiser

Le cadre commun de restitution permettra une capitalisation aisée entre tous les ateliers

La carte permet de localiser, de préciser et d'enrichir le travail par une approche territoriale

Le cadre est à remplir par le rapporteur du sous atelier, elle sert de base à la restitution finale en plénière

Pause déjeuner

2nd temps d'ateliers

A vous de contribuer!



Le cadre de restitution

Atelier n°1 : Transfrontalier et interrégional

déséquilibres
Quels sont les **déséquilibres** de part et d'autre des frontières régionales ?
Quelles sont leurs **causes** ? Est-il possible d'agir dessus ? Comment ?

synergies
Quelles sont les **synergies** entre les territoires frontaliers et/ou interrégionaux ?
Comment profiter davantage des « locomotives » extérieures à la région, de cette position du Grand Est au cœur de l'Europe et border (Sto-de-France) ?

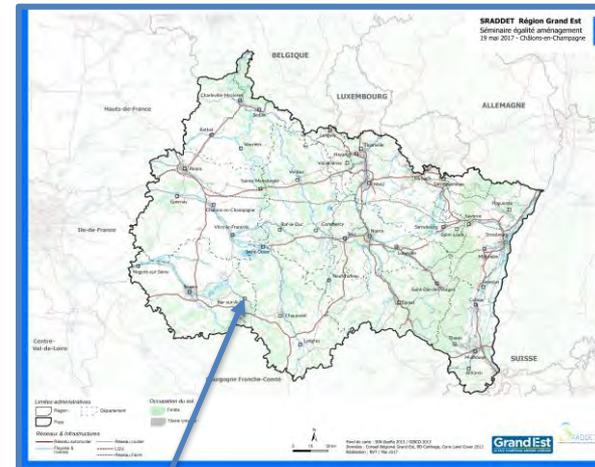
faire région
Comment **faire** bénéficier l'ensemble du territoire régional des retombées des moteurs économiques situés au-delà des frontières régionales ? Que peuvent apporter les territoires non frontaliers dans les relations avec les régions et pays voisins ? Quels leviers d'action peuvent être à associer ?

rééquilibrage
Quels sont les **effets** de l'influence des territoires voisins en termes de mobilité, d'aménagement, de situation sociale, de formation ou de développement économique ?
Comment limiter et/ou valoriser ces effets ?

enjeux
Quels sont les **enjeux prioritaires** au-delà des limites régionales ? Au-delà de vos voisins directs, quels sont les **enjeux** prioritaires envisageables avec nos partenaires européens et à l'étranger ?

Les 4 idées clés de la table
(à discuter et 2 en vue de la restitution)

Une série de questionnement



Une carte pour localiser

Le cadre commun de restitution permettra une capitalisation aisée entre tous les ateliers

La carte permet de localiser, de préciser et d'enrichir le travail par une approche territoriale

Le cadre est à remplir par le rapporteur du sous atelier, elle sert de base à la restitution finale en plénière

Plénière de restitution

Conclusion du séminaire



sraddet@grandest.fr

Région Grand Est
Site de Strasbourg
1 place Adrien Zeller - BP91006
67070 Strasbourg cedex